

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2013

TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE (PROJET DE LOI ORGANIQUE) - (N° 1108)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 136

présenté par
M. Lazaro

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 25, substituer aux mots :

« une présentation »

les mots :

« la mention ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'embellissement.